Un nouveau droit des entreprises en difficulté,
plus efficace et plus équilibré

sous la direction scientifique de **Philippe ROUSSEL GALLE,** Professeur à l'Université Paris Descartes (Paris V) membre du **CEDAG** et de **Patrick ROSSI,** Chef du bureau de droit de l'économie des entreprises, **DACS,** Ministère de la Justice en partenariat avec l'École Nationale de la Magistrature

pour information : **albane.piejos@parisdescartes.fr**

inscription en ligne :
http://www2.droit.univ-paris5.fr/form/cedag3/colloque1juillet.html

avec le soutien du Conseil National
des Administrateurs Judiciaires
et Mandataires Judiciaires

7 heures validées au titre de la Formation Continue obligatoire des avocats

Colloque organisé par le CEDAG, Faculté de droit de l'Université Paris Descartes (Paris V)

UN NOUVEAU DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ, PLUS EFFICACE ET PLUS ÉQUILIBRÉ

le 1er juillet 2014, Grand Amphithéâtre
12 rue de l'École de Médecine, 75005 Paris
(métro Odéon)

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES
FACULTÉ DE DROIT

CONSEIL NATIONAL des Administrateurs Judiciaires & des Mandataires Judiciaires

ENM ÉCOLE NATIONALE de la MAGISTRATURE

8h30 : Accueil

8h45 : **Mots de bienvenue**
Monsieur Dominique LEGEAIS, *Directeur du CEDAG*
Remerciements de Messieurs Philippe ROUSSEL GALLE *et* Patrick ROSSI

9h00 : Propos introductifs, *Madame* Carole CHAMPALAUNE, *Directrice des affaires civiles et du sceau, Ministère de la Justice*

1e partie : **Des instruments plus efficaces et plus attractifs**
Présidence de Monsieur Jean-Pierre SUEUR, *Président de la Commission des lois du Sénat*

La conciliation améliorée,
Philippe ROUSSEL GALLE, *Professeur à l'Université Paris Descartes*
Aude AB-DER-HALDEN, *sous-directrice du droit économique, Direction des affaires civiles et du Sceau, Ministère de la justice.*

La procédure de sauvegarde et ses variantes,
Françoise PÉROCHON, *Professeur à la Faculté de droit de Montpellier*
Hélène BOURBOULOUX, *Administrateur judiciaire*

Débats
Présidence de Monsieur Jean-Pierre RÉMERY, *Conseiller à la Chambre commerciale de la Cour de cassation*

La nouvelle procédure de rétablissement,
Laurence Caroline HENRY, *Professeur à la Faculté de droit de Nice*
Marc ANDRÉ, *Mandataire judiciaire à Nîmes, Vice-président du CNAJMJ*

Les améliorations de la procédure liquidative et des cessions,
Jocelyne VALLANSAN, *Conseiller en service extraordinaire à la Cour de cassation*
Francine MACORIG-VENIER, *Professeur à l'Université Toulouse I Capitole*

Débats puis Déjeuner libre

2e partie : **Des équilibres renouvelés**

Présidence de Monsieur Patrick ROSSI,
Chef du bureau de droit de l'économie des entreprises, DACS, Ministère de la Justice.

14h00 : **L'amélioration des droits des créanciers. La déclaration et la vérification du passif simplifiées,**
Patrick ROSSI *et* François LEGRAND, *Mandataire judiciaire, Président de l'IFPPC*

L'amélioration du rôle des créanciers dans le cadre de l'adoption du plan,
Philippe PÉTEL, *Professeur à la Faculté de droit de Montpellier*
Nicolas MORELLI, *avocat à la Cour, cabinet Aramis, chargé d'enseignement à l'Universit Paris Descartes*

Les actionnaires face à leurs responsabilités. Quelles responsabilités ?
François-Xavier LUCAS, *Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne et Thomas Revial, secrétaire général du CIRI, Ministère des finances*

Débats
Présidence de Monsieur Xavier HUERTAS,
Président du Conseil National des Administrateurs Judiciaires et Mandataires Judiciaires

Le droit social des entreprises en difficulté ?
David JACOTOT *Maître de conférences à la Faculté de droit de Dijon,*
Thierry MÉTÉYÉ, *Directeur AGS / UNEDIC*
Valérie LELOUP-THOMAS, *Mandataire judiciaire à Paris*

Table ronde : conseils pratiques

Yves LELIÈVRE, *président de la Conférence générale des juges consulaires,*
Agnes BRICARD, *Présidente de l'association Tous pour la Prévention avec l'assurance santé économique entreprise, Présidente d'honneur du Conseil Supérieur de l'Ordre des experts comptables,*
Joanna GUMPELSON, *Avocate à la Cour, Cabinet De Pardieu Brocas Maffei,*
Thierry MONTÉRAN *Avocat*, Georges TEBOUL, *avocat, ancien membre du Conseil de l'Ordre.*

17h30 : *Propos conclusifs par* Y. CHAPUT, *Professeur Emérite à l'Université Paris I*